

France et Europe : dynamiques des territoires dans la mondialisation

Thème 2 – Aménager et développer le territoire français (16-17 h)

Question	Mise en œuvre
Valoriser et ménager les milieux	Potentialités et contraintes du territoire français (ultramarin compris).
La France en villes	Mouvements de population, urbanisation, métropolisation. Nouvelles formes de développement des espaces ruraux. Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales.
Dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation	Une étude de cas au choix : - Roissy : plate-forme multimodale et hub mondial ; - un territoire de l'innovation ; - un espace de production agricole. Dynamiques de localisation des activités et mondialisation.

(BOEN n°8 du 21 février 2013)

Sens général du thème en classe de première S

Ce thème est fortement réduit et réaménagé par rapport au programme des classes de premières ES/L, l'horaire imparti passant de 24-26 heures à **16 - 17 heures** (évaluations comprises). Il reste centré sur l'étude de l'organisation et des dynamiques du territoire français.

Problématique générale du thème

- Comment les acteurs, à toutes les échelles, contribuent-ils à aménager et à développer les territoires ?

Articulation des questions avec le thème

Le thème 2 est traité à partir de **trois questions** qui mettent l'accent sur l'acquisition de repères relatifs au territoire national et sur deux éléments structurants de l'aménagement et du développement du territoire national : les dynamiques urbaines et celles des espaces productifs dans le contexte de la mondialisation.

Ce thème poursuit **la réflexion sur l'aménagement et le développement des territoires entamée avec le thème 1** en abordant des territoires attractifs pour les hommes et les activités. Chaque étude permet de montrer que :

- dans le contexte de la mondialisation, les territoires, aux échelles locale, régionale comme nationale, sont mis en concurrence. Aussi **les notions d'aménagement et de développement des territoires sont-elles aujourd'hui inséparablement liées** : il s'agit de transformer le territoire pour le rendre plus attractif et plus performant dans le cadre d'une compétition mondiale ;
- par aménagement, on entend **une modification volontaire de l'organisation de l'espace** qui peut être **ponctuelle** (Roissy, plate-forme multimodale et hub mondial) **ou**

plus globale quand elle concerne l'ensemble d'un territoire (une ville, un territoire de l'innovation, un espace de production agricole) ;

- si ces modifications apportées aux territoires intègrent les exigences de la mondialisation, elles ne négligent pas pour autant **d'autres objectifs (équité entre les territoires, développement durable)** qui privilégient non seulement la performance économique mais aussi la qualité de la vie, la justice sociale et la gestion environnementale ;
- **les ressources mobilisées pour promouvoir le développement des territoires sont d'abord humaines** (nombre d'hommes, formation et qualification de la main d'œuvre, rayonnement urbain, faculté d'adaptation, cohésion sociale, ...) avant d'être naturelles, même si ces dernières représentent des potentialités et des contraintes qu'il convient de prendre en compte et de valoriser.

On trouvera dans la fiche réalisée à l'occasion des programmes de premières ES/L « Aménagement, développement et prospective des territoires » de plus amples développements sur les politiques, les acteurs et les outils de l'aménagement.

Dans ce thème 2, l'échelle nationale est privilégiée. En effet, un nouveau visage de la France est en train de se dessiner sous l'effet de contraintes externes (mondialisation), de choix stratégiques à l'échelle nationale et de décisions ou d'actions plus locales qui, additionnées les unes aux autres, contribuent à façonner le territoire de la France et à faire apparaître de nouvelles dynamiques. En traitant ce thème, en particulier pour les questions portant sur « La France en villes » et « La dynamique des espaces productifs dans la mondialisation », il convient de montrer l'articulation entre les situations locales prises comme exemples ou études de cas (un espace rural, une ville, un territoire de l'innovation, un espace de production agricole) et des dynamiques nationales (urbanisation, métropolisation, grands traits de la localisation des activités en France ...).

La première question « Valoriser et ménager les milieux » se situe à l'échelle nationale ; elle intègre les espaces ultramarins et met en valeur quelques grandes potentialités et contraintes naturelles qui joueront un rôle important dans la compréhension de l'organisation du territoire et de ses aménagements.

La question consacrée à « La France en villes » souligne la façon dont la répartition des hommes sur le territoire national, le rôle nouveau joué par les métropoles, les nouvelles dynamiques des espaces ruraux et les grands enjeux urbains, sont influencés à la fois par la mondialisation et par les choix d'aménagement et de développement des territoires effectués au niveau national ou plus localement.

Lors de la dernière question, « Dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation », on observe également cette double influence, mais cette fois-ci appliquée aux espaces productifs.

Propositions pour la mise en œuvre

1. Valoriser et ménager les milieux (2 à 3 heures)

Le programme de la classe de première S ne conserve que **l'entrée générale** proposée dans le programme des classes de premières ES/L : « Potentialités et contraintes du territoire français (ultramarin compris) ». Le professeur peut envisager de consacrer **2 à 3 heures** à cette question (évaluation comprise).

Problématiques de la question

- Quelles sont les principales potentialités et contraintes physiques du territoire français ?
- Quel rôle jouent-elles dans les aménagements et l'organisation du territoire français ?

Orientation pour la mise en œuvre

Il s'agit d'abord d'assurer la connaissance de quelques repères importants concernant le territoire national, y compris les territoires ultramarins : climats, reliefs, principaux fleuves, principales contraintes naturelles... Il n'est pas envisageable d'aborder de façon exhaustive l'ensemble des potentialités et des contraintes du territoire, et on s'en tiendra à celles qui permettent en même temps de fixer les principaux repères évoqués ci-dessus.

Ces repères peuvent être abordés sous l'angle des problématiques liées à l'aménagement et au développement durable du territoire. On s'interroge ainsi, à l'échelle nationale (y compris les territoires ultramarins), sur les potentialités majeures offertes par les territoires et sur les fragilités et les contraintes physiques du territoire français, en soulignant leur relativité dans le temps et dans l'espace. C'est également l'occasion d'intégrer la thématique des risques majeurs auxquels les territoires peuvent être exposés. On peut se reporter ici à la fiche ressource du programme ES/L.

Capacités et méthodes : un exemple

<i>Maîtriser des outils et méthodes spécifiques</i>	
<i>Organiser et synthétiser des informations</i>	<i>Réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition).</i>

La question invite à **centrer la stratégie pédagogique sur la réalisation d'un croquis** portant sur les potentialités et contraintes du territoire français. Ce dernier peut se construire progressivement avec la classe, tout au long des heures de cours, faisant apparaître les grands repères du territoire national, abordés sous l'angle des contraintes et des potentialités.

2. La France en villes (8 à 9 heures)

Cette question demeure centrale dans l'étude du thème. L'étude des dynamiques de la population française consiste essentiellement en une étude urbaine. Les Français vivent très majoritairement dans les villes et celles-ci structurent le territoire. Le professeur peut donc construire son projet sur la base de **8 à 9 heures**.

Problématiques de la question

- Comment l'organisation du territoire national est-elle modifiée par la mobilité des populations et par le rôle nouveau des métropoles ?
- Comment les aménagements peuvent-ils réduire les fractures urbaines ? Quelles perspectives de développement pour les territoires ruraux dans une France urbaine ?

Orientations pour la mise en œuvre

La question ne varie pas dans ses contenus entre le programme des classes de ES/L et celui de la série S. Seule une formulation différente intervient à propos de l'item de mise en œuvre concernant les espaces ruraux. La question invite à recentrer la problématique sur les modalités actuelles de développement de ces espaces dans une réflexion prospective et non plus seulement dans leur rapport avec l'urbanisation. Cette approche renouvelée justifie l'horaire plus important attribué à cette question en série S par rapport aux séries ES/L. On se reportera largement à la fiche élaborée sur cette question pour les programmes des séries ES/L.

Le travail opéré lors de la question précédente (« Valoriser et ménager les milieux ») pour consolider la maîtrise des grands repères de l'espace national doit être poursuivi lors du traitement de cette question. La localisation des grandes métropoles françaises et des grands foyers de peuplement doit faire l'objet d'un travail avec les élèves.

L'approche de la question doit être résolument spatiale. Les propositions de mise en œuvre pédagogiques définies dans la fiche ressource des séries L/ES restent des appuis tout à fait opérationnels. L'étude de la population débouche sur la construction de croquis : distribution et dynamiques de la population ; organisation urbaine et dynamisme inégal des villes.

Capacités et méthodes : un exemple

<i>Maîtriser des outils et méthodes spécifiques</i>	
<i>Organiser et synthétiser des informations</i>	<i>Réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition).</i>

Le temps dont dispose le professeur peut être aussi utilisé pour faire produire aux élèves des schémas élémentaires. Ces derniers peuvent être mobilisés pour faire apparaître les grands traits des dynamiques de répartition de la population, le phénomène de métropolisation (à l'échelle locale comme à l'échelle nationale), les dynamiques des espaces urbains et périurbains, soit en s'appuyant sur un exemple précis soit en élaborant un modèle.

3. Dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation (6 à 7 heures)

Cette question est considérablement remaniée par rapport au programme des séries ES/L où elle est traitée à l'occasion de deux questions différentes : « Dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation » et « Mobilités, flux, réseaux de communication dans la mondialisation ». Dans le programme de première S, **la démarche associe une étude de cas à une échelle « locale », et une mise en perspective privilégiant l'échelle nationale.**

Pour réaliser l'étude de cas, le professeur a le **choix entre trois propositions** : Roissy : plateforme multimodale et hub mondial ; un territoire de l'innovation ; un espace de production agricole. Le professeur peut envisager de consacrer **6-7 h à cette question** (évaluation comprise).

Pour la mise en œuvre de l'étude de cas, on se reportera à la démarche présentée dans la fiche ressource générale du programme ES/L.

Comment choisir l'étude de cas ?

L'étude de cas est laissée au choix du professeur. **Si chaque étude permet d'interroger les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation, elle n'en aborde pas les mêmes aspects et conduit donc à une mise en perspective qui lui est spécifique.** Un espace de production agricole comme celui d'un vignoble français et un espace d'innovation technologique comme un technopôle présentent des caractères communs (dimension mondiale des marchés, fortes concurrences internationales, inscription dans des réseaux mondiaux, ...) mais aussi des spécificités (paysages particuliers, sensibilité inégale aux enjeux environnementaux, fluctuations plus ou moins rapides des marchés, déterritorialisation impossible pour le vignoble, ...). Ces invariants et ces caractères spécifiques réapparaîtront donc nécessairement dans l'étape de mise en perspective.

L'étude de cas consacrée à Roissy se distingue de celle qui figure dans le programme des séries ES/L. Il s'agit ici de montrer en quoi un espace économique comme celui de l'aéroport et des zones d'activités qui lui sont liées sont le fruit d'une mutation des espaces productifs en lien avec la mondialisation. Si la présence d'un aéroport qui est un hub de dimension mondiale, est essentielle pour comprendre le développement d'un espace productif majeur aux portes de Paris, l'étude de cas doit surtout mettre en valeur les formes et les facteurs de développement de cet espace productif, aux échelles locale, régionale, nationale et internationale, plutôt que de souligner la place de Roissy dans un réseau mondialisé de transport.

Capacités et méthodes : un exemple

Maîtriser des outils et méthodes spécifiques	
Utiliser les Tics	Ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires

L'étude de cas consacrée à Roissy se prête aux apprentissages liés aux TICE qui peuvent être utilisées pour rechercher de l'information sur les nombreux sites abordant le pôle de Roissy. Le cours peut s'appuyer sur les nombreuses photographies aériennes tirées de géoportail et utiliser ce même outil pour élaborer un croquis de la plateforme multimodale et des espaces d'activités qu'elle a générées. On pourra se reporter à la fiche « Des sites pour mettre en œuvre le programme de géographie de premières » figurant dans l'accompagnement du programme des classes de ES/L.

Pour l'étude de cas consacrée à un territoire de l'innovation, on se reportera à la fiche du programme ES/L « Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation » qui aborde largement ce type d'espace. Cette étude de cas est fondée sur la prise en compte de **l'échelle locale** (système productif local, pôle de compétitivité) avec un fonctionnement en réseau de

proximité d'entreprises qui peuvent être à la fois partenaires et concurrentes ; elle invite également à un élargissement à l'**échelle nationale** et à celle de l'**Union européenne** (politiques d'aide à l'innovation).

La mise en perspective doit conduire à montrer que **la capacité d'innovation est désormais un élément-clé de la croissance économique d'un pays développé** comme la France et permettre de présenter **l'évolution des logiques de localisation des activités en lien avec la mondialisation** ainsi que **les logiques de compétitivité des territoires à l'échelle nationale et européenne**. La connexion aux réseaux internationaux de transports et de communication ou la possibilité de recruter une main-d'œuvre qualifiée représentent, par exemple, des éléments-clés pour l'implantation de certaines activités. La géographie des espaces les plus dynamiques économiquement s'en trouve modifiée. Les métropoles, les nœuds de communication, les territoires innovants sont favorisés.

Un espace de production agricole : cette étude de cas est **une nouveauté dans le programme de première S**. Si le choix de l'espace étudié est ouvert, il convient cependant de **privilégier des espaces de production marqués par les dynamiques liées à la mondialisation**, c'est à dire des espaces d'agriculture productive et fortement intégrée. L'étude doit permettre de mettre en évidence des phénomènes de concentration, l'évolution des paysages, des productions et les modalités d'insertion dans les marchés européen et mondial. Elle suppose de placer l'entreprise agricole, unité élémentaire de production, dans les multiples systèmes économiques et spatiaux dans lesquels elle s'insère, en amont comme en aval de la production, et donc dans une analyse à plusieurs échelles. Elle doit être également l'occasion d'évoquer les limites de ces modèles tant en termes économiques qu'au regard des objectifs du développement durable.

Pour la phase de mise en perspective, on pourra se reporter à la fiche des séries ES/L « Dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation » qui propose des éléments de réflexion. Elle se prête à la réalisation d'un croquis qui peut accompagner progressivement le traitement général de la question.

Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Traiter chaque question sans la relier à la problématique du thème relative à l'aménagement et au développement du territoire national.
- Ne pas inclure la réflexion sur le territoire national dans un raisonnement géographique à plusieurs échelles.
- Proposer aux élèves une vision trop statique, dépassée ou trop schématique du territoire français : le thème porte sur les dynamiques actuelles. Les constats dans ce domaine doivent être précis et nuancés.
- Mener l'étude de cas sur Roissy en reprenant les problématiques des séries ES/L, centrées sur les enjeux de mobilités, flux et réseaux, alors que la problématique de la série S porte sur les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation.

Pour aller plus loin

Quatre ouvrages peuvent fournir un éclairage sur l'approche globale du thème :

- F. Smits, *Géographie de la France*, Initial, Hatier, 2011.
- Y. Colombel et D. Oster, *La France, territoires et aménagement face à la mondialisation*, Nathan 2011.
- N. Baron-Yellès, « La France. Aménager et développer les territoires », *La Documentation photographique*, n°8067, janvier-février 2009.
- M. Reghezza-Zitt, *La France, une géographie en mouvement*, *La Documentation photographique*, n° 8096, 2013

Des références bibliographiques plus précises sont proposées dans les fiches d'accompagnement du programme de premières ES/L « Valoriser et aménager les milieux », « La France en villes », « Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation », « Mobilités, flux et réseaux de communication dans la mondialisation » et « Aménagement, développement et prospective des territoires ».